LUTTE CONTRE LA RADICALISATION EN PRISON

Le ministère de la Justice est très impliqué dans la lutte contre la radicalisation et prend une part active au plan interministériel de lutte antiterroriste sur le territoire national.

Chiffres

283 personnes détenues sont écrouées pour association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte de terrorisme, dont 152 sont des islamistes radicaux. Parmi eux, seuls **22 (soit 16%)** ont déjà été écroués.

Des actions ont été mises en place pour protéger la majorité des personnes détenues des pressions exercées par la minorité des personnes détenues prosélytes. Ainsi 22 personnes détenues ont par exemple été regroupées dans un quartier spécifique de la maison d'arrêt de Fresnes, dans le cadre d'un régime de détention ordinaire permettant d'éviter les contacts avec la population pénale.

En parallèle, il y a une gestion particulière des personnes détenues radicalisées violentes et refusant l'échange. Ces dernières sont soit transférées, soit placées en quartier d'isolement ou disciplinaire si besoin.

Le Bureau du renseignement pénitentiaire

Un bureau du renseignement pénitentiaire existe depuis 2003 au sein de l'administration pénitentiaire pour détecter les mouvements de repli identitaire et de radicalisation et gérer la détention des personnes concernées.

Depuis son arrivée à la Chancellerie, Christiane Taubira a renforcé ce service en créant 7 postes dans les directions interrégionales des services pénitentiaires. Ainsi, ce sont près de 30 personnes qui, aux niveaux central et déconcentré, sont dédiées au renseignement pénitentiaire. Les liens avec les services de renseignement intérieur ont aussi été renforcés.

La garde des Sceaux a également souhaité que l'administration pénitentiaire soit présente au sein de l'unité de coordination et de lutte antiterroriste (UCLAT). C'est chose faite puisque depuis le 5 janvier, un directeur des services pénitentiaires est en position de détachement au sein de l'UCLAT. L'administration pénitentiaire participe également aux réunions hebdomadaires de cette unité de coordination et de lutte contre le terrorisme.

Aumôniers musulmans en prison

Afin d'apaiser la détention et diffuser d'un Islam éclairé, la garde des Sceaux a renforcé la présence d'aumôniers en détention en recrutant 15 aumôniers musulmans supplémentaires en 2013 et 15 autres en 2014 (soit un total de 182 aumôniers intervenant dans les prisons à ce jour).

> Recherche action et formation des personnels

Un travail est lancé au sein de l'administration pénitentiaire en partenariat avec des chercheurs et des associations pour améliorer les critères de détection des personnes détenues radicalisées violentes et pour élaborer des programmes de prise en charge de ces personnes détenues. Cette recherche action sera mise en œuvre dans les tous prochains jours dans 2 établissements d'Île-de-France.

Enfin, la connaissance des agents pénitentiaires ou de la protection judiciaire de la jeunesse, qu'ils travaillent en milieu fermé ou en milieu ouvert, est également améliorée grâce à des formations spécifiques.

Construction de nouvelles places de prison

Christiane Taubira a lancé dès son arrivée à la Chancellerie la construction de nouvelles places de prison entièrement financées, là où la majorité précédente s'était contentée d'annoncer des constructions sans en prévoir le budget.

Ainsi, dès le triennal 2013-2015 a été lancé le programme dit « 6.500 » permettant de passer de 57.000 à 63.500 places nettes à l'horizon 2019.

Le nouveau budget triennal 2015-2017 prévoit quant à lui la création de 3.200 places nettes supplémentaires. 1 milliard d'euros est prévu sur cette période pour la reconstruction et la réhabilitation des établissements pénitentiaires. A cela s'ajoute pour 2015 84 millions d'euros pour la rénovation et la sécurisation des établissements.

